

Accident de la circulation dans la région de Bitam

Un mort dans une collision au village Akam-Effack

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

**Le petit véhicule au volant duquel se trouvait l'enseignant d'Éducation physique et sportive (EPS), Laurent Mbeang-Nso, qui a d'ailleurs trouvé la mort sur-le-champ, est allé s'encaster sous le bas de caisse du mastodonte appartenant à la mairie de Bitam.**

LA journée du mercredi 26 octobre dernier a particulièrement été douloureuse pour la famille de Laurent Mbeang-Nso, Gabonais, enseignant d'Éducation physique et sportive (EPS) au Collège d'enseignement secondaire (CES) de Nguouoni, dans le Haut-Ogooué. Ce dernier est dé-

cedé à la suite d'une collision survenue entre son véhicule, un Toyota Carina 3, immatriculé DZ-020-AA, et un camion sans plaque minéralogique appartenant à l'Hôtel de Ville de Bitam, le chef-lieu du département du Ntem. Félicien Essono, le conducteur du poids lourd, devrait être déféré devant le procureur de la République près le tribunal de première instance d'Oyem, ce jeudi. L'enquête des éléments de la brigade-centre de Bitam indique que le terrible accident a eu lieu, sous une forte pluie, à Akam-Effack, un village situé à 25 km du centre urbain. Ce mercredi-là, il est environ 13 heures, lorsque le mastodonte de marque Isuzu, propriété des services mu-



Photo : SSB

La mairie de Bitam, propriétaire du camion "meurtrier", sans plaque d'immatriculation !

nicipaux, conduit par Félicien Essono Edou, tente de se rendre à Konoville, à 40 km de Bitam, afin d'y rapporter du gravier. Au même moment, le professeur d'EPS roule dans le sens inverse, en direction de Medoume-Effack, son

village natal. Sauf que Laurent Mbeang-Nso, semble-t-il, aurait appuyé un peu trop sur la pédale d'accélération, avant l'ultime croisement. De fait, parvenu à Akam-Effack, à un virage caractérisé par une légère

dénivellation, du reste accidentogène, le conducteur du Toyota Carina 3 se retrouve face à une petite nappe d'eau. Aussi, tente-t-il d'esquiver l'obstacle, pour éviter un aquaplaning. Mais cette manœuvre entraîne plutôt Laurent Mbeang-Nso dans un second piège, tout aussi dangereux. La petite voiture, qui ne peut éviter le camion, termine sa course sous son bas de caisse. « A ce qu'il semble, la présence des hautes herbes à ce virage a considérablement réduit la visibilité et le champ de manœuvre de la victime. Le choc a été si violent, que la mort du professeur d'EPS est survenue sur-le-champ », explique un officier de police judiciaire (OPJ). Le lendemain, Adzap Assi,

un autre village non loin d'Akam-Effack, en allant vers Bitam, a été le théâtre lui aussi d'un accident, heureusement non mortel celui-là. Un détail tout de même intéressant : les deux accidents se sont produits au niveau des virages. C'est ici le lieu de souligner la dangerosité de cette route nationale à l'heure actuelle, en raison du manque d'entretien. Car en plus des trous qui parsèment cette voie très fréquentée, l'ensoleillement est devenu inexistant depuis belle lurette. Autre menace non négligeable, des arbres qui poussent de plus en plus de part et d'autre du linéaire, au point que les automobilistes sont exposés à des dangers de tous ordres.

Trafic d'enfants à Bitam

Mebah Assoumou serait-il derrière la disparition de l'enfant de sa nièce ?

SCOM  
Libreville/Gabon

**Les services de renseignement disent avoir récemment localisé le petit Elysée Victorien Assoumou, 4 ans, à Ngaoundéré, une ville du Cameroun. Malgré les preuves dont disposeraient les agents contre lui, l'oncle a nié les faits qui lui sont imputés.**

LES gendarmes de la brigade-centre de Bitam, le chef-lieu du département du Ntem, dans le Septentrion, tentent actuellement de démêler l'écheveau, dans la disparition du petit Elysée Victorien Assoumou, 4 ans, qui aurait fait l'objet d'un rapt orchestré par le propre oncle de sa mère. Ce dernier, répon-

dant au nom de Simon Pierre Mebah Assoumou, Gabonais de 39 ans, aurait conclu la vente de l'enfant avec des personnes au Cameroun. Déféré devant le procureur d'Oyem, hier matin, le présumé trafiquant d'enfant a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. Pour comprendre les dessous de cette sombre affaire de disparition d'enfant, il faut remonter à la journée du dimanche 23 octobre dernier, à Melen-Essandone, un quartier de la commune de Bitam. Dans l'après-midi, le petit Elysée Victorien Assoumou est recherché par sa mère. Mais personne ne semble avoir aperçu l'enfant, dans le voisinage. Aussi, l'inquiétude gagne-t-elle la



Photo : l'Union

Vue partielle de Bitam, la ville d'où l'enfant aurait été enlevé.

maisonnée. Commencent alors les recherches, dans l'environnement immédiat. En vain. Jusque dans la nuit. Pour la première fois, depuis sa naissance, la famille passe la nuit sans Elysée Victorien. Mais où est donc passé l'enfant ? C'est ainsi que les éléments

de la brigade-centre de Bitam, rapidement informés de la situation, sont mis à contribution pour entreprendre des recherches plus poussées. Une collaboration entre différents services est également mise en branle, jusqu'aux frontières de la

province du Woleu-Ntem. Chose curieuse, alors que la mère, inconsolable, pleure son enfant, Simon Pierre Mebah Assoumou se met à la consoler, lui révélant que le petit se porte bien. Des propos pour le moins controversés. Comment peut-il savoir que l'enfant de sa nièce se porte bien ? Il n'en faut pas plus pour que la mère en détresse se rende chez les pandores, pour leur rapporter les propos de Pierre Mebah Assoumou. Conséquence : ce dernier devient le premier suspect dans l'affaire de la disparition du mineur. « Le jour de la disparition de l'enfant, les renseignements que nous avons reçus indiquent que le mis en cause portait un tee-shirt rouge et une culotte noire.

Qu'il était en compagnie de l'enfant victime qui se trouverait, à ce jour, du côté de Ngaoundéré, une ville du Cameroun », fait-on savoir du côté de la direction des enquêtes. Simon Pierre Mebah Assoumou a donc été arrêté, puis conduit dans les locaux de la brigade-centre de Bitam pour nécessité d'enquête. Lors de son audition préliminaire, le mis en cause, que semblent accabler plusieurs indices, a rejeté en bloc les faits à lui imputés. Une dénégation qui n'a pas empêché les enquêteurs de le déferer. L'oncle aurait-il vendu l'enfant ? Chez qui Elysée Victorien Assoumou se trouverait-il exactement au Cameroun ? Affaire à suivre.

Escroquerie

Le "guérisseur" soufflait des asticots dans la bouche de ses patients

AEE  
Libreville/Gabon

UN tube de stylo, une petite bouteille contenant un liquide à l'odeur nauséabonde, de couleur jaunâtre et trois asticots enfouis dans un petit pot. Ce sont là les ingrédients dont Osseyne Moustapha, Camerounais de 48 ans, se servait pour "soigner" les douleurs dentaires de ses patients. Et pour attirer vers lui une clientèle en proie à une certaine naïveté, il inondait la ville d'affiches et autres supports médiatiques dans lesquels il vantait son remède miracle, vraisemblablement fruit d'une imagination fertile, pour l'éradication des douleurs dentaires. Les personnes intéressées



Photo : AEE

Osseyne Moustapha, le pseudo dentiste, a été placé en détention préventive à la prison centrale de Libreville. Photo de droite : Une vue de l'arsenal médical, dont les trois asticots que Osseyne soufflait dans la bouche des patients.



Photo : AEE

entraient alors en contact avec lui, dans un endroit que Osseyne trouvait discret pour l'administration du "traitement". Une fois en présence du malade, le guérisseur sortait de son sac la petite bouteille du mystérieux liquide, demandait au patient de fer-

mer les yeux et profitait de ce temps pour mettre les trois asticots dans le tube du stylo. Le "médicament" ainsi concocté était par la suite plongé dans la bouteille, avant que Osseyne Moustapha ne demande au malade, les yeux toujours

fermés, d'ouvrir la bouche, pour qu'il y souffle le tube d'asticots. Puis, à la fin, il lui était demandé de cracher sur un pagne. Naturellement, à la surprise générale du patient, ce sont trois asticots qui sortaient de sa bouche. Le guérisseur présentait alors

ces larves comme étant celles à l'origine de son mal. Puis venait l'étape la plus intéressante : déboursier de l'argent. Parfois beaucoup plus, lorsque le malade optait pour une prise en charge plus en profondeur. Seul problème, le "traitement" administré n'avait aucun effet en termes d'amélioration. Normal, d'autant qu'il ne s'agissait que d'une simple escroquerie. Une centaine de personnes seraient ainsi passées à la trappe, selon la police judiciaire, en charge de ce dossier. Le pot-aux-roses a été mis à nu par un fonctionnaire des forces de défense, qui se serait rendu chez Osseyne pour espérer trouver une solution à son mal de dents. L'agent, très attentif pendant l'administration

du traitement, va se rendre compte que le "guérisseur" n'est en réalité qu'un usurpateur. Mais, il choisit de garder son calme jusqu'à la fin, avant de saisir par la suite ses collègues de la direction de la Sécurité urbaine (Dsu). Un nouveau rendez-vous est donc fixé au guérisseur au rond-point d'Awendjé. Une fois sur les lieux, le Camerounais est rapidement encerclé et interpellé par les policiers, qui le conduisent tout de suite au poste. Sûr de son droit, car refusant de parler en l'absence de son avocat, il reconnaîtra tout de même ne pas être un vrai guérisseur. L'intéressé a été présenté mercredi dernier devant le parquet de Libreville, qui lui a donc décerné un mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville.